

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 octobre 2016

PLF 2017 - (N° 4061)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° I-734

présenté par
Mme Rabault

ARTICLE 15

Substituer aux deux colonnes des deuxième à douzième lignes du tableau de l'alinéa 11 les onze lignes suivantes :

«

Auvergne-Rhône-Alpes	12,6514
Bourgogne-Franche-Comté	5,0370
Bretagne	4,7835
Centre-Val de Loire	4,8875
Corse	0,6256
Grand Est	9,6788
Hauts-de-France	7,7257
Île-de-France	12,9196
Normandie	6,0525
Nouvelle-Aquitaine	9,1758
Occitanie	8,3557

».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination visant à prendre en compte les nouveaux noms des régions publiés au Journal officiel du 29 septembre 2016.